



Refus d'annulation d'un achat en ligne

Par **siska**, le **01/03/2011** à **23:05**

Bonjour,

Il y a 2 jours j'ai contracté un abonnement de 3 mois à 59 euros pour une méthode d'amaigrissement.

Une fois reçus les premiers mails, je me suis vite rendue compte que cela ne me convenait pas, voire que les conseils donnés étaient d'une banalité et d'une répétition flagrante.

J'ai donc contacté le vendeur hier pour annuler la transaction, il refuse de me rembourser sous prétexte que je me suis déjà connectée au site depuis (2 ou 3 fois).

Je lui ai rétorqué qu'effectivement il m'avait fallu un aperçu pour pouvoir dire que le produit ne correspondait pas à mes attentes. Silence depuis de sa part.

Quels sont mes recours ? J'ai vraiment le sentiment d'être flouée, alors que je suis de bonne fois.

Merci de vos conseils.